

# Préparation au TOLES (Test of Legal English Skills), niveau Foundation

## Programme de formation par visioconférence, ou en présentiel (Cours particulier), Formation certifiante



**« Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux ».**

### 1) Objectifs de formation

*A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :*

- démontrer une meilleure maîtrise de compréhension écrite et orale afin de mieux communiquer en anglais juridique ;
- utiliser et reproduire du vocabulaire général, professionnel et juridique ;
- utiliser la grammaire visée par TOLES, niveau Foundation ;
- analyser et comprendre des textes en anglais juridique et différents types de contenus rédigés en Droit anglais et américain (Common Law).

### 2) Public visé et prérequis

- **Public visé :** toute personne amenée à utiliser l'anglais juridique dans sa vie professionnelle. TOLES s'adresse aux professionnels, avocats, notaires, juristes et étudiants dédiés au monde juridique, ainsi qu'aux autres professionnels ou étudiants en affaires, sciences sociales et langues.
- **Prérequis :** avoir un niveau A2 (élémentaire) en anglais.

### 3) Objectifs pédagogiques et contenu de formation

**OBJECTIF PEDAGOGIQUE 1** - Identifier, examiner et définir le déroulement de l'épreuve TOLES.

Contenu pédagogique :

- présentation du test et de ses objectifs ;
- découpage détaillé du test TOLES Foundation ;
- stratégie de réponse et conseil de gestion du temps ;
- fixations d'objectifs de progression et de score à atteindre.

**OBJECTIF PEDAGOGIQUE 2 :**

Distinguer, décrire et analyser les structures fondamentales de la grammaire et du vocabulaire de l'anglais juridique.

Développer ses compétences de communication verbale et ses capacités de compréhension écrite liées à la pratique juridique, comme l'argumentation, l'entretien avec le client, la rédaction de conseil juridique et la négociation des accords.

Développer une perspective comparative entre le Common Law et le Droit français.

Contenu pédagogique :

- The Legal Profession ;
- The Language of Banking ;
- The Language of Contract Law ;
- The Language of Employment Law ;
- The Language of the Law of Tort ;
- Understanding Contracts ;
- The Language of Business Law ;

- The Language of Company Law ;
- Examen blanc.

#### 4) Moyens pédagogiques et techniques

- **Moyens pédagogiques** : chaque stagiaire reçoit des copies personnelles des supports par courrier électronique et/ou sur papier. La formation se veut participative et le formateur varie les outils pédagogiques (cours, études de textes, séquences vidéo, exercices lexicaux et grammaticaux, jeux de rôle, etc.) selon les objectifs de la séquence. Le stagiaire peut ainsi acquérir le vocabulaire et les structures nécessaires pour faire face aux différents thèmes et situations abordés par TOLES Foundation. Le formateur corrige le stagiaire et fournit des explications en temps réel. **L'ouvrage principalement utilisé sera le suivant : « The Lawyer's English Language Coursebook », auteur Catherine Maison, éditeur Global Legal English Ltd.**

#### 5) Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- **Suivi de l'exécution** :
  - des exercices interactifs sur toutes les compétences linguistiques du programme de formation ;
  - feuilles d'émargement signés par le professeur et le stagiaire avec un logiciel sécurisé ;
- **Sanction** :
  - Évaluation formative continue durant les sessions : QCM, questions ouvertes, tests, schémas réalisés par les stagiaires ;
  - des exercices basés sur des anciennes questions du test TOLES ;
  - remise d'une attestation de fin de formation dans tous les cas ;
  - questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
  - le stagiaire sera inscrit au test TOLES Foundation officiel pour faire certifier son niveau.

Des activités pédagogiques à l'écrit et à l'oral, qui travaillent les différentes compétences linguistiques, seront proposées à l'élève durant les 24 heures de cours.

### **7) Assistance pédagogique**

Monsieur Manolopoulos est Barrister du Royaume-Uni, professeur universitaire, auteur, examinateur et coordinateur des cours de Droit anglais, ainsi que d'anglais général, juridique et professionnel. Il a de l'expérience professionnelle au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne. Il a enseigné le Droit, la langue et la culture anglaise aux juristes, notaires, avocats et étudiants en Droit au cours des 20 dernières années. En outre, ses études de niveau Bac+5 ont consisté en une quantité considérable de cours et de matières avec un accent sur l'enseignement de l'anglais, le Droit et l'entreprise. Il a travaillé auprès d'organisations importantes.

### **8) Evaluations que jalonnent ou concluent l'action de formation**

L'apprenant sera évalué en continu durant les sessions de formation en réalisant des QCM et des exercices qui travaillent les différentes compétences linguistiques et juridiques.

En fin de formation l'apprenant aura un examen blanc sur lequel il devra atteindre un score minimum. L'apprenant devra aussi passer le test TOLES Foundation qui évaluera ses compétences acquises durant sa formation.

## 9) Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 12 sessions de 2 heures chacune.
- **Période de réalisation** : du 01/10/2020 au 30/05/2021
- **Horaires** : à convenir avec l'apprenant, avant le début de la formation
- **Rythme** : en continu
- **Modalité de déroulement** : par visioconférence, ou en présentiel à nos centres
- **Lieu de formation** : par visioconférence, ou en présentiel à nos centres (15, avenue Carnot, 78700 Conflans-Sainte-Honorine, ou au 26, rue Jean Jaurès, 78100 – Saint-Germain-en-Laye).
- **Tarif** : 2 500 € TTC (un examen TOLES inclus dans le tarif)

## 10) Conditions d'inscription

L'apprenant peut s'inscrire à distance, ou en personne à nos centres :

Demtun British College  
15, avenue Carnot  
78700 Conflans-Sainte-Honorine  
Tél : 01 82 19 65 02  
Courriel : info@demtunparis.com

Demtun British College  
26, rue Jean Jaurès  
78100 Saint-Germain-en-Laye  
Tél : 01 75 93 58 76  
Courriel : info@demtunparis.com

Dans tous les cas, l'apprenant doit se mettre en contact avec nos centres du lundi au samedi de 10h00 à 20h00, avant de réaliser son inscription.